

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : DVC-2017-001
Direction de la vie communautaire
Service : Direction
Objet : Reconnaissance des organismes
Date : 22 mars 2017

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville, tenue le 14 mars 2016, la Ville de Lévis a adopté, par sa résolution numéro CV-2016-02-09, la Politique de reconnaissance des organismes.

La Ville de Lévis est consciente de l'importance d'établir une synergie entre les forces vives du milieu afin de permettre une offre de service diversifiée et de qualité qui correspond aux besoins d'une population en constante évolution. La Politique de reconnaissance des organismes se veut un cadre d'accueil pour les organismes du milieu qui apportent une contribution significative à l'amélioration de la qualité de vie des Lévisiens et Lévisiennes. Cette politique permet à la Ville de s'associer à des organismes dont l'offre de service vient bonifier son action dans les champs de responsabilités qui lui incombent.

La Politique de reconnaissance des organismes identifie trois catégories d'organismes :

- partenaires;
- affinitaires;
- collaborateurs.

Demandes de reconnaissance de nouveaux organismes

Les organismes suivants procèdent, en fonction de l'article 8.1 de la Politique, à une première demande de reconnaissance :

- Bénévoles d'expertise
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (Gestion 211)
- Chasam
- Corporation fête de la famille Chaudière-Ouest
- L'interface, organisme de justice alternative
- Club de badminton Chaudière-Appalaches
- Club d'escrime l'Esquadra de Lévis
- Artistes et artisans du Grand-Lévis
- Breakeyville en fête

Demande de révision d'un organisme

L'organisme suivant procède, en fonction de l'article 8.4 de la Politique, à une demande de révision de son statut :

- Albatros Lévis

Nous transmettons aujourd'hui nos recommandations pour la reconnaissance de ces organismes.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)**

Tableau des coûts estimés

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de reconnaître les organismes suivants comme organismes **partenaires** :

- Club de badminton Chaudière-Appalaches
- Club d'escrime l'Esquadra de Lévis

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de reconnaître les organismes suivants comme organismes **affinitaires** :

- Artistes et artisans du Grand-Lévis
- Corporation fête de la famille Chaudière-Ouest
- L'interface, organisme de justice alternative
- Breakeyville en fête

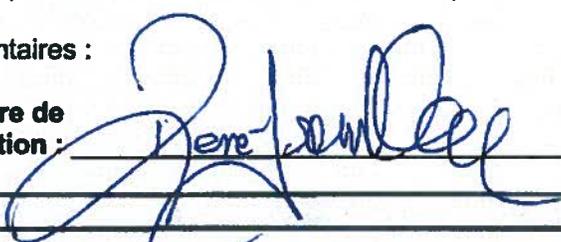
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de reconnaître les organismes suivants comme organismes **collaborateurs** :

- Bénévoles d'expertise
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (Gestionnaire 211)

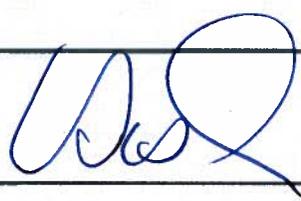
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de maintenir le statut affinitaire pour l'organisme Albatros Lévis.

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de ne pas reconnaître l'organisme Chasam.

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>René Tremblay</u>		Titre d'emploi : <u>Directeur, Vie communautaire</u>	
Recommandé par :			
			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la Direction : 			Date : <u>21/03/2017</u>

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 17,0323